

## INSCRIPTION

### ASSOCIATION SPORTIVE MONT SAINT JEAN 2026-2027

Chers parents et élèves,

L'association Sportive du Mont Saint Jean, affiliée à l'U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire) est ouverte à tous les collégiens et lycéens de l'établissement, désireux de pratiquer des activités nouvelles, ou de se perfectionner dans une des activités proposées ou même, éventuellement, de participer ponctuellement aux compétitions U.N.S.S afin de représenter notre établissement dans de nombreux sports (les compétitions se déroulent le mercredi après-midi).

Pour participer à ces pratiques, les élèves devront s'inscrire au préalable et être licenciés à l'Union Nationale du Sport Scolaire.

La cotisation s'élève à 50€ pour l'année scolaire mais une tarification sociale a été adoptée pour les familles ayant un coefficient familial bas.

| <i>COTISATION ANNUELLE<br/>2026 2027<br/>Entraînement + éventuellement<br/>compétitions UNSS</i> | <i>COTISATION ANNUELLE<br/>SOLIDAIRE 2026 2027<br/>Quotient familial = tranches A, B ou C</i> | <i>LICENCE SEULE 2026 2027<br/>pour les COMPÉTITIONS<br/>PONCTUELLES seulement</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1er enfant 50 €</b><br><b>2e enfant 40 €</b><br><b>3e enfant 35 €</b>                         | <b>25 €</b>                                                                                   | <b>20 €</b>                                                                        |

Dans tous les cas, la cotisation couvre l'année scolaire et inclut la licence UNSS.

La licence est obligatoire pour la pratique de toutes les activités organisées dans le cadre de l'association sportive, en entraînement et/ou compétition.

**Suite aux journées porte-ouvertes de début d'année, nous vous proposons le planning ci-dessous.**

En fonction de la fréquentation nous serons peut être amenées à modifier des créneaux au 2eme trimestre.

#### DÉBUT DES ACTIVITÉS JEUDI 17 SEPTEMBRE

|                 | <i>TENNIS DE TABLE<br/>Gymnase MSJ</i> | <i>GYMNASTIQUE<br/>Gymnase MSJ</i> | <i>VOLLEY BALL<br/>Terrain MSJ</i> |
|-----------------|----------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <i>LUNDI</i>    | 12H-13H                                |                                    |                                    |
| <i>MARDI</i>    | 12H-13H                                |                                    | 12H-13H                            |
| <i>JEUDI</i>    | 12H-13H                                | 13H-14H                            |                                    |
| <i>VENDREDI</i> |                                        |                                    | 12H-13H                            |

*L'adhésion à l'Association Sportive donne accès à l'ensemble des activités, l'élève ayant le choix de pratiquer une ou plusieurs activités.*

Les élèves seront acceptés en cours de créneau et pourront partir avant la fin lorsqu'ils doivent aller manger.

### INSCRIPTION :

L'inscription est à faire auprès de son enseignant d'EPS ou en se rendant directement sur le lieu et à l'horaire de l'activité choisie. L'autorisation parentale est à remettre à l'enseignant d'EPS, responsable de l'activité.

Se munir de :

- l'autorisation ci-après, remplie et signée par les parents.
- le règlement (tarif licence multi activités pour l'année scolaire 2026-2027 en fonction du quotient familial), soit par virement (IBAN en page 2), soit par HelloAsso "**Association Sportive Mont Saint Jean**" (les détails sont sur la fiche d'autorisation en page 2).



Les enseignants EPS

# AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) Mr, Mme.....

Numéro de téléphone : .....

Mail :

.....@.....

autorise mon fils / ma fille (nom, prénom) : .....

né(e) le : ...../...../..... élève en classe de .....

à participer aux activités proposées dans le cadre de l'AS Mont Saint Jean.

**Cochez ci-dessous les activités auxquelles l'enfant souhaite s'inscrire** (sans limitation) :

Les élèves seront acceptés en cours de créneau et pourront partir avant la fin lorsqu'ils doivent aller manger.

|                 | <i>TENNIS DE TABLE</i><br><i>Gymnase MSJ</i> | <i>GYMNASTIQUE</i><br><i>Gymnase MSJ</i> | <i>VOLLEY BALL</i><br><i>Terrain MSJ</i> |
|-----------------|----------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| <i>LUNDI</i>    | <input type="checkbox"/> 12H-13H             |                                          |                                          |
| <i>MARDI</i>    | <input type="checkbox"/> 12H-13H             |                                          | <input type="checkbox"/> 12H-13H         |
| <i>JEUDI</i>    | <input type="checkbox"/> 12H-13H             | <input type="checkbox"/> 13H-14H         |                                          |
| <i>VENDREDI</i> |                                              |                                          | <input type="checkbox"/> 12H-13H         |

Règlement Général pour la Protection des Données :

- J'autorise l'OGEC du Mont Saint Jean à transférer à l'AS la tranche calculée en fonction des revenus afin de permettre d'identifier le montant de la cotisation.

- J'autorise les personnes en charge d'établir la licence UNSS, à renseigner les rubriques suivantes concernant mon enfant sur le site <https://opuss.unss.org> : nom, prénom, sexe, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.

Droit à l'image :

J'autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé pendant les manifestations UNSS, pour diffusion dans l'établissement, site internet de l'établissement, du Rectorat, du Site UNSS (Facebook, Instagram, msjantibes.fr, unss.org)

## Règlement à l'Association Sportive Mont Saint Jean :

Merci de privilégier ces 2 types de règlement au choix :

☐ par virement bancaire IBAN : FR76 1009 6183 1200 0443 0530 184 BIC : CMCIFRPP

☐ par HelloAsso "Association Sportive Mont Saint Jean" ; lien direct :

<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-mont-saint-jean/adhesions/2026-2027>

ou en scannant le ce qr code :



## Cotisation selon votre situation :

> **50 €** cotisation pour l'année scolaire 2026-2027 comprenant la licence UNSS et donnant accès à l'ensemble des activités proposées (2e enfant : 40€, 3e enfant : 35€)

> **25 €** cotisation solidaire comprenant la licence.

Dans ce cas, vous autorisez le bureau de l'AS Mt St Jean à vérifier auprès de la comptabilité votre quotient familial fourni pour la contribution des familles.

> **20 €** pour la licence UNSS seule permettant de participer ponctuellement à des compétitions (raid lycéens, cross, ...). À noter que pour chaque raid lycée, une participation de 10€ sera demandée pour la location du matériel et le transport.

Signature d'un responsable légal :